



Maison d'accueil spécialisé «La Désix» 12, route de Prades - 66730 Sournia

I. PRÉSENTATION DE LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉ

L'établissement « La Désix » fut fondé en 1958 (sous forme de structure privée à but lucratif). Il s'agissait d'un établissement de soins agréé en qualité de maison de repos et de convalescence. À partir de 1981, la gestion de la maison de repos « La Désix » est confiée à l'association Val de Sournia et devient alors établissement privé à but non lucratif.

La maison de repos et de convalescence ferme ses portes le 24 décembre 2003, pour laisser place à l'ouverture d'une Maison d'Accueil Spécialisée accueillant des personnes en situation de polyhandicap avec troubles associés.

C'est un établissement médico-social d'hébergement en internat complet mixte pour adulte se situant sur la commune de Sournia.

Elle accueille aujourd'hui 28 résidents n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie et dont l'état nécessite des soins constants. Les personnes accueillies ont besoin d'une aide permanente pour les actes de la vie quotidienne ainsi qu'une surveillance médicale.

> Conception architecturale

Sur une parcelle de 5500 m² au sol, l'établissement est constitué d'un bâtiment central, de locaux techniques annexes et d'un parc arboré.

Le bâtiment comporte trois niveaux. La partie ancienne a été prolongée par une partie neuve ouverte en mars 2004.

Il est organisé autour de 4 modules.

Ces modules constituent des unités de vie de 6 à 8 chambres à l'image d'une grande maison familiale. Toutes les chambres sont individuelles et équipées d'un lit médicalisé, d'une armoire murale, et de sanitaires complets.

Chaque module comporte une salle de vie avec une kitchenette intégrée.

Le parc est d'une superficie de 3000 m² environ, arboré de plusieurs essences. Grâce à sa facilité d'accès, ce parc permet à tous les résidents de pouvoir sortir à l'extérieur, tout en restant dans l'enceinte de l'établissement.

Clôturé avec un accès digicode, il procure sécurité et permet une autonomie plus grande pour la population accueillie, qui ne pouvant sortir seule sur la commune, peut ainsi profiter d'un espace vert pour se détendre, se promener et pratiquer des activités de plein air (pétanque, jeux de ballon, potager...).

II. PRESTATIONS ET ACTIVITÉS

Un ensemble d'activités sont proposées notamment aux fins d'éprouver ses capacités, ses limites. Il s'agit de stimuler le résident, d'éveiller sa curiosité voire de dépasser la perception de son corps. La mise en place de ces activités a pour objectif de permettre une ouverture vers l'extérieur mais également de permettre à la personne de rompre avec les limites de son handicap.

Ainsi plusieurs types d'animation sont organisés :

- **Sportives** : avec des sorties piscine, randonnée, et séances de gymnastique
- **Culturelles** : atelier musique et percussion, vidéo-conte, jeux de société, sortie découverte et approche de la vie urbaine avec ses magasins, ses codes de conduite dans une démarche de choix et d'acquisition de biens.
- **Activités manuelles** : travail de la terre et préparation de semis pour le jardin potager de l'établissement, bricolage, arts plastiques, atelier gâteau (préparation du goûter de l'après midi)
- **Bien être** : pratique de la sarbacane, il s'agit d'une activité ludique sollicitant un travail sur la posture et le souffle, séance snoezelen, balnéothérapie, massage, temps d'hygiène et de confort en fin de journée et équithérapie, cette activité propose une approche thérapeutique par les chevaux.

III. MODALITES D'ADMISSION

La MAS accueille une population mixte de déficients mentaux adultes, bénéficiant d'une orientation C.D.A.P.H (Commission des Droits et de l'Autonomie pour la Personne Handicapée).

Les familles ou les représentants légaux des candidats entrent en contact avec la direction, qui présente l'établissement et les prestations et moyens de la structure.

Dès cette étape, une visite de découverte est effectuée souvent à la demande de la famille. À l'issue de la visite, un dossier d'admission (centré sur les informations médicales) ainsi que la liste des documents administratifs à fournir sont remis aux familles.

La direction et le médecin psychiatre étudient ensuite la recevabilité des candidatures. Une période d'essai est aménagée avec plusieurs phases d'intégration. S'il y a adéquation entre les besoins de la personne et les prestations et les moyens de la structure, la Direction prononce l'admission après information de l'équipe pluridisciplinaire.

IV. PROJET D'ETABLISSEMENT

Les professionnels de l'établissement partagent et promeuvent les valeurs de l'institution, articulées sur l'affirmation suivante :

- La Maison d'Accueil Spécialisée « La Désix » est un lieu de vie ; c'est la maison du résident.
- chaque résident est accompagné dans sa vie, bien au-delà d'une notion de prise en charge de soin ou de gestes quotidiens, il s'agit d'accompagnement de la personne dans tous les aspects sociaux de la vie courante.

> Conception de l'accompagnement éducatif

Cet accompagnement pluridisciplinaire, se décline selon les axes du projet individualisé de chaque résident, en intégrant la parole de l'usager et le consentement éclairé du représentant légal.

La démarche d'accompagnement est construite autour des principes suivants :

- guider, en essayant de ne pas s'ingérer dans les choix du résident,
- l'accompagner dans les limites de ses possibilités en intégrant les différences,

- adapter l'accompagnement en fonction des rythmes et des variations de comportement
- créer une dynamique de proximité par une intégration dans le village,
- installer une ambiance positive et un climat de convivialité,
- permettre au résident d'être reconnu en tant que personne à part entière dans l'institution, la société et sa famille,
- permettre à la personne accueillie de vivre avec les autres, l'aider à accepter sa différence, à participer aux prises de décision dans les choix concernant sa vie quotidienne.

La prise en charge est articulée par deux temporalités.

Chaque module est une maison de vie rythmée par un temps du quotidien et un temps du ludique.

La matinée est réservée à la vie quotidienne pour permettre au résident d'investir son cadre de vie, en consacrant le temps nécessaire au respect de l'image de soi (hygiène, esthétique, choix de ses vêtements, rangement de sa chambre, ...).

L'après midi est réservé aux activités internes ou à l'extérieur. Chaque résident participe systématiquement à une activité à l'extérieur au moins une fois par semaine, et le week-end, sauf situation particulière.

Ces activités stimulantes sont éducatives, sportives, culturelles et ludiques. Le thème des activités intègre le rythme de l'année et des saisons, ce qui permet aux résidents de s'enraciner dans la réalité et de se projeter dans le temps.

En complément des lignes de conduite dans l'accompagnement, le bien être par la relaxation est également développé. Cette approche permet en premier lieu le désamorçage des tensions. Il permet de mettre la personne dans une sensation de mouvement, que son corps soit ou reste immobile. La mise en oeuvre de supports variés facilite un éveil sensoriel par la stimulation des sens.

En effet l'établissement s'est doté d'une pièce Snoezelen permettant la stimulation des sens (musiques et sons, « souris aromathérapique », kaléidoscope, colonnes à bulles et à balles, rideau à fibres optiques, objets de nature et texture différentes, gerbe de fibres optiques, matelas à eau qui permet de recréer la sensation d'une enveloppe corporelle)

> **Conception de l'accompagnement soin**

L'accompagnement médical fait partie intégrante de la prise en charge de la personne. Au-delà du projet de vie individualisé, un projet de soin est également élaboré pour chaque résident. L'établissement est en mesure de proposer un suivi médical regroupant la pluridisciplinarité des équipes (médecin psychiatre, médecin généraliste, kinésithérapeutes, ergothérapeute, IDE, aides soignants).

La complémentarité permet d'affiner et de réguler les prises en charge, de définir les postures professionnelles et de contribuer à la dynamique d'animation des équipes.

V. CONTACT

Directeur de la M.A.S La Désix : Claude SIRE

Adresse : 12, route de Prades - 66730 - SOURNIA

Tél : 04 68 97 79 30 - **Fax :** 04 68 97 75 97

Courriel : ladesix@vds-asso.fr